

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/04/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/05/2021

SEANCE DU 3 MAI 2021

Délibération n° D-2021-91

Conditions d'exercice des mandats locaux - Indemnités des
Elus - Mise à jour du tableau des bénéficiaires

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Direction Ressources Humaines

**Conditions d'exercice des mandats locaux -
Indemnités des Elus - Mise à jour du tableau des
bénéficiaires**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article L2123-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal en date du 8 juin 2020 a approuvé par délibération n°2020-107 le montant de l'indemnité de fonction des élus ainsi que la majoration de ces indemnités par délibération n°2020-108.

Considérant la démission de Monsieur Jérémy ROBINEAU en sa qualité de Conseiller municipal à compter du 16 mars 2021 qui bénéficiait d'une indemnité de fonction mais pas de majoration ;

Considérant que suite à l'installation de Monsieur Yann JEZEQUEL, Conseiller municipal, il y a lieu de lui attribuer le montant de l'indemnité de fonction allouée aux Conseillers municipaux ;

Considérant qu'il convient par conséquent de modifier l'annexe à la délibération n°2020-107 ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- mettre à jour le tableau des élus du Conseil municipal bénéficiaires d'indemnités ainsi que les taux et montants de ces dernières suite à l'installation, en date du 3 mai 2021, de Monsieur Yann JEZEQUEL, Conseiller municipal, qui percevra une indemnité de 155,58 € correspondant à 4% du taux voté (montant calculé sur la base de IB 1027/IM 830).

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ